



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 24 / 2024 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 JUIN 2024

Objet : comptes 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes communaux 2023.

Considération sur les comptes de fonctionnement 2023 :

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de recettes de **fr. 97'806.43** contre un excédent de charges de **fr. 69'606.00** prévu au budget.

Ce résultat a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de **fr. 282'430.72** et amortissements du patrimoine financier pour un total de **fr. 57'985.73** (défalcation sur débiteurs pour **fr. 28'270.73** et appartements protégés pour **fr. 30'000.00**). Des attributions au fonds de réserve de **fr. 130'082.50** et des prélèvements sur fonds de réserve pour **fr. 77'355.25** soit un total de **fr. 491'235.14** représentent la marge d'autofinancement, provenant du ménage communal contre **fr. 383'632.20** en 2022.

1. Administration générale

N° 110.3111.00 – *Achat mobilier, machines et équipements bureaux*
Achat d'une nouvelle imprimante-photocopieuse, téléphones et casques.

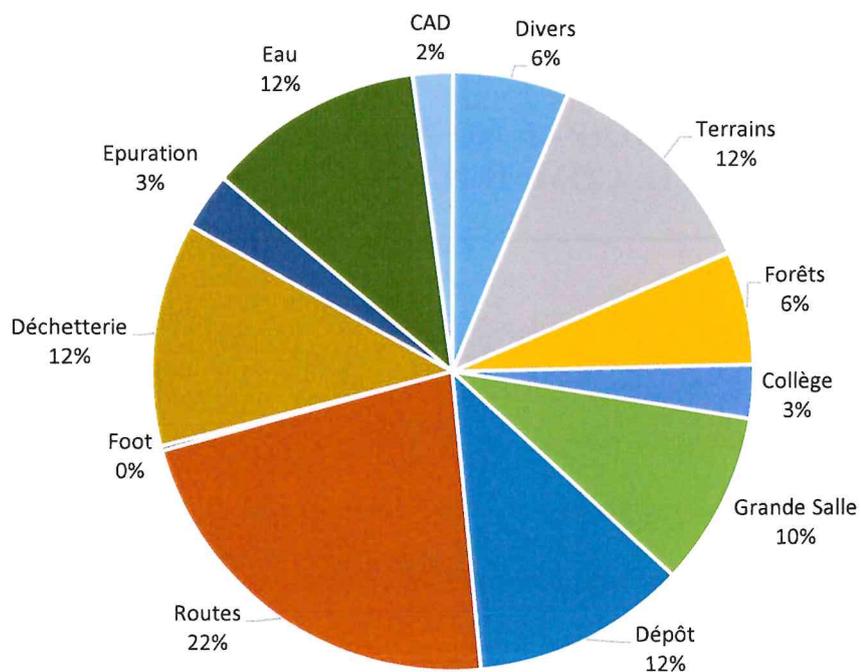
N° 110.4390.00 – *Autres recettes*
Nous avons perçu la somme de **fr. 10'685.20** de la Vaudoise Assurances pour la participation aux excédents du 01.01.2020 au 31.12.2022, police 120823.3.5630 (assurance indemnité journalière maladie IJM).

N° 110.4803.00 – *Prélèvement au fond de réserve*
Nous avons prélevé **fr. 5'135.00** au fond « avocats » afin de couvrir les honoraires des litiges en cours.

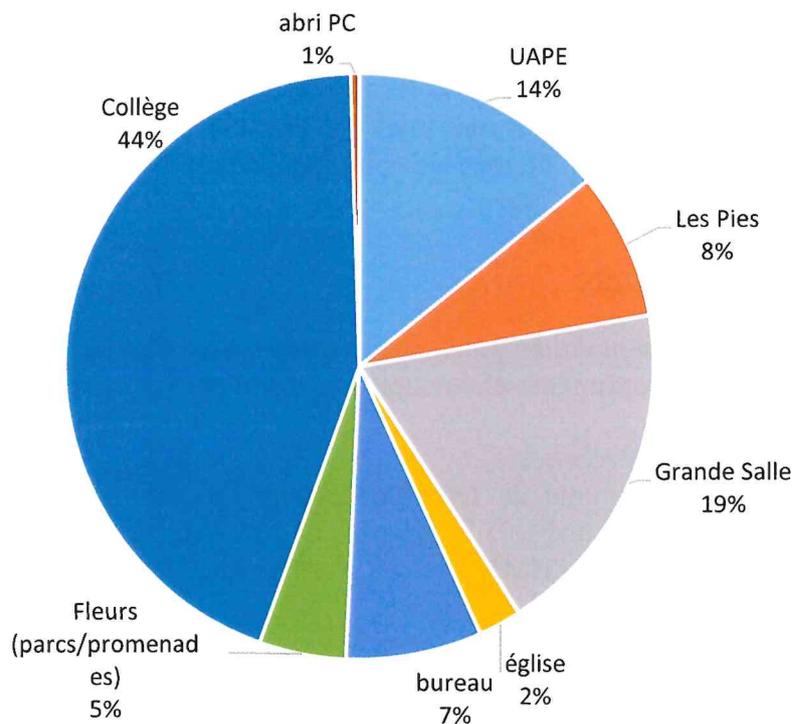
N° 110.4901.00 – *Imputations internes – employés communaux*

Afin d’avoir une vision générale des heures effectuées par les employés de voirie et la conciergerie, nous vous présentons les graphiques ci-dessous.

Voirie 2023



Conciergerie 2023



2. Finances

21 Impôts

La totalité des rentrées fiscales présente un revenu supérieur au budget de **fr. 466'091.35**.

N° 210.4001.00 & 210.4002.00 – *Impôt sur le revenu et fortune des personnes physiques*
Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques présentent un résultat supérieur de **fr. 298'364.47** par rapport au budget. La différence provient principalement de rattrapage des années précédentes. Il n'est pas possible d'anticiper ces variations.

N° 210.4011.00 & 210.4012.00 – *Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 75'517.00**. Cette augmentation est due aux impositions définitives 2021, supérieure aux acomptes payés.

N° 210.4040.00 – *Droit de mutation*
Ce compte présente un montant inférieur de **fr. 8'679.45**.

N° 210.4050.00 – *Impôt sur les successions et donations*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 17'736.50**.

N° 210.4411.00 – *Impôt sur les gains immobiliers*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 41'194.20**.

Impôts conjoncturels (N° 210.4040.00 - *droits de mutations*, N° 210.4050.00 - *successions et donations* et N° 210.4411.00 - *gains immobiliers*). Ces trois impôts totalisent une entrée de **fr. 208'251.25** dont la moitié repart directement à la cohésion sociale (**fr. 104'125.65**).

22 Service financier

N° 220.3222.00 – *Intérêts des emprunts à moyen et long terme*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 1'504.75** suite à la signature d'un nouvel emprunt.

N° 220.3520.00 à 220.4520.06 – *Péréquation financière*
Comme évoqué au point 21, le budget était de plus de fr. 450'000.00 inférieur aux impôts perçus. Cette différence a un impact important sur la péréquation car cela augmente notre alimentation en point d'impôts de fr. +125'000.00, comme pour la « couche solidarité » qui augmente de fr. +50'000.00. Au final, la commune devrait participer davantage, à hauteur de fr. 165'000.00.

3. Domaines et bâtiments :

31 Terrains :

Chantier amélioration des terres humifères

N° 310.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

Un montant de **fr. 4'980.00** correspond au manque de rendement des cultures versé à un agriculteur et refacturé en partie par le compte N° 310.4360.00 – *Remboursement de tiers*. Une facturation à Dynacosol d'un montant de **fr. 15'950.00** pour la location de la place de stockage.

Chiffre 350 Les Pies :

N° 350.3140.01 – *Entretien et travaux du bâtiment, nettoyage*

Depuis août 2023, la Municipalité a mandaté une entreprise de nettoyage privée pour le bâtiment « Les Pies ». De ce fait, le compte N° 350.3901.01 (imputations internes conciergerie UAPE) est diminué de **fr. 4'704.20** et le compte N° 350.3140.01 a été créé et représente **fr. 4'190.15**.

N° 350.4271.00 – *Locations*

En 2023, les appartements ont été occupés à 100%.

Chiffre 353 Collège :

N° 353.3140.00 et 353.3180.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

En plus de la réfection des façades avant et arrière du collège (budgétisé à **fr. 100'000.00**), il a été décidé d'ajouter la réfection des fenêtres pour **fr. 59'035.70**. Le coût total de ces travaux est de **fr. 132'445.35**. A cela s'ajoute les frais courants (contrats d'entretien, maintenance) pour **fr. 5'152.30** et des travaux de chauffage pour **fr. 5'514.25**.

N° 353.3140.01 - *Entretien et travaux du bâtiment, nettoyage*

Une entreprise externe a été mandatée pour effectuer les nettoyages après travaux.

N° 353.3180.00 – *Honoraires, assurances*

Nous avons effectué une étude énergétique pour **fr. 3'231.00**.

N° 353.331.00 – *Amortissement du patrimoine administratif*

Un amortissement total a été fait en 2022.

Chiffre 354 Grande Salle :

N° 354.3120.00 – *Eau, énergie, combustible*

Le prix moyen du mazout a passé de **fr. 82.80** / 100 litres en 2021 à **fr. 125.24** en 2022 puis à **fr. 115.41** en 2023.

Chiffre 355 Local voirie:

N° 355.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

Les travaux de réfection du pignon Est sont reportés à 2024.

Chiffre 356 Eglise:

N° 356.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

Ce poste comprend les travaux sur le chauffage à distance, sous station église, pour **fr. 9'560.00** ainsi que la réfection du chemin pour la somme de **fr. 14'451.15**.

Chiffre 358 Ancienne Poste et Bourse des Pauvres :

N° 358.3903.00 – *Imputations internes – CAD – ancienne poste*
Chauffage à la charge du locataire.

N° 358.3903.01 – *Imputations internes – CAD – bourse aux pauvres*
Vacant en 2023.

Chiffre 359 Bâtiments communaux divers :

N° 359.3140.00 – *Entretien et travaux des bâtiments*

Chaque fontaine a été équipée d'une chambre comprenant un compteur, une gestion de débit et une vanne de fermeture pilotable afin d'avoir une gestion optimale de la consommation.

Le couvert du refuge sera fait en 2024.

4. Travaux

Chiffre 40 Plan énergie et climat communal :

N° 400.3180.00 et 400.4510.00 – *Honoraires, participation et remboursement du Canton*
Lors de l'établissement du budget, le compte N° 420.3185.00 – *Honoraires et prestations de service* a été utilisé au lieu du dicastère 400.

Chiffre 43 Routes et chemins :

N° 430.3115.00 – *Achat de véhicules et accessoires*

L'achat de multi bennes et d'une génératrice est reporté.

N° 430.3142.00 – *Entretien réseau routier*

Le dépassement du budget est dû à un affaissement de l'accès à la Route de la Gare.

Chiffre 442 FC Bavois :

N° 442.4360.00 – *Remboursement FC Bavois*

Selon le budget, nous projections de vendre trois tondeuses à CHF 5'000.-. Seule une tondeuse a pu être vendue.

Chiffre 45 Ordures ménagères et déchets :

N°450.4342.00 – *Taxe ordures et déchets*

Grâce à l'adaptation de la taxe (de fr. 95.00 à fr. 110.00), ce dicastère a atteint l'équilibre en 2023.

Chiffre 46 Egouts et épuration :

N° 460.3185.00 – *Honoraires et prestations de service*

Facture de DTP pour la reprise des géodonnées du cadastre souterrain.

N° 460.3526.00 – *Participation communale aux coûts de la STEP de Chavornay*

La diminution de cette charge est due à la baisse du coût de l'électricité.

6. Service de Police

Chiffre 60 Administration Police :

N° 600.3141.00 – *Parc, création de places de parc*

Création des 4 places – Haut du Village (en face du four à pain) pour **fr. 15'300.00.**

Chiffre 61 Corps de police :

N° 610.3180.00 – *Honoraires*

Participation au système informatique pour l'émission des amendes pour **fr. 2'072.95.**

Chiffre 66 Protection civile :

N° 660.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

Nettoyage de l'abri pour **fr. 2'240.15.**

7. Sécurité sociale

Chiffre 72 Prévoyance sociale :

N° 720.3510.40 – *AFJ Accueil de jour des enfants*

N° 720.3510.41 – *UAPE*

N° 720.3510.47 – *Garderie*

Lors de l'établissement du budget par l'ASAICE, la charge réelle n'était pas connue étant donné que la garderie et l'accueil familial de jour ont été repris par l'Association en 2022 et 2023. L'estimation se révèle plus haute que le coût effectif.

Budget : fr. 308'500.00 Comptes : fr. 243'811.38.

De plus, la part garderie et AFJ était dans le même compte (720.3510.41).

Dans leur décompte 2023, ces deux postes étaient séparés, raison pour laquelle le compte n°720.3510.47 a été créé.

8. Services industriels

Chiffre 81 Service des eaux :

N° 810.4811.00 – *Prélèvement au fond spécial*

Le fond de réserve est épuisé. Le dicastère ne peut donc plus être équilibré et l'excédent de charge représente **fr. 139'898.75.** Consciente de l'importance de cet excédent, la Municipalité a pris les décisions suivantes :

- En 2024 : gestion des fontaines, installation système de détection des fuites et augmentation du prix de l'eau à fr. 3.-/m³.
- En 2025 : bouclage sur le réseau de Chavornay pour bénéficier d'une ressource moins chère.

Chiffre 82 Energie solaire :

N° 820.3660.00 – *Remboursement subvention d'investissements privés*

Remboursement supplémentaire suite à un décès.

N° 820.3661.00 – *Intérêts sur prêts de privés*

Augmentation des intérêts au vu de la hausse significative du rachat de l'électricité par la Romande Energie (0.095cts à 0.186cts).

Chiffre 84 Service de la chaleur-force :

N° 840.3140.00 – *Entretien*

Changement de deux sous-stations et installation d'un filtre pour l'eau du CAD.

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2023.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

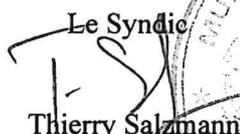
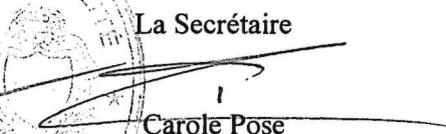
Le Conseil communal,

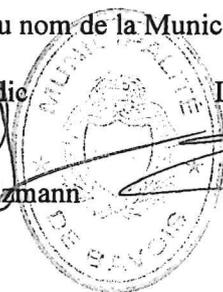
- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

Décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2023 et de lui en donner décharge ;
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic	La Secrétaire
 Thierry Salzmann	 Carole Pose



Bavois, le 13 mai 2024

Considération sur les comptes d'investissement 2023 :

projet des apports de terre sur les terrains humifères parcelle 82 – N° 9141.004.02

Nous avons reçu deux acomptes de l'Etat de Vaud pour un total de fr. 76'200.00. Cette somme est portée au crédit du compte bilan N° 9141.004.02.

Préavis no 37/2020 du 08.09.2020.

Suite de projet des apports de terre sur les terrains humifères parcelles 108, 136, 149 – N° 9141.004.03

Divers honoraires et travaux pour un montant de fr. 71'843.20 portés au bilan au 31.12.2023.

Préavis no 11/2022 du 03.02.2022.

Part défense incendie – RC 289/303 – N° 9141.019.05

Nous avons reçu la subvention de l'ECA pour un total de fr. 29'699.00.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

Conduite eau potable – Route de la Gare – N° 9141.021.00

Tous les travaux pour la réfection des conduites d'eau de la Route de la Gare ont été effectués en 2023, pour un total HT de fr. 156'550.00. En déduction, nous avons perçu une subvention de l'ECA pour un total HT de fr. 27'507.00.

Ce préavis aura donc coûté fr. 129'043.00 à la commune au lieu de fr. 242'900.00 comme calculé lors de l'établissement du préavis.

Le premier amortissement comptable est appliqué dès 2023.

Préavis no 18/2023 du 06.02.2023.

Remplacement de l'éclairage public – N° 9144.003.00

Le coût total de ce remplacement représente fr. 75'045.45. Nous débutons l'amortissement comptable au 31.12.2023.

Préavis 17/2022 du 07.11.2022.